

Des Acadiens aux Îles-de-la-Madeleine

Denise LeBlanc-Bantey

Volume 5, Number 3, Fall 1989

Le Québec et la Révolution française

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7530ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

LeBlanc-Bantey, D. (1989). Des Acadiens aux Îles-de-la-Madeleine. *Cap-aux-Diamants*, 5(3), 31–34.



Sur les ordres des autorités anglaises en 1755, quelques milliers d'Acadiens sont déportés de Grand-Pré en Nouvelle-Écosse. L'embarquement donne lieu à des scènes déchirantes. (Archives nationales du Canada, C.W. Jefferys).

DES ACADIENS AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

par Denise LeBlanc-Bantey*

Pour certains Acadiens, le drapeau des conquérants anglais semblait moins menaçant que les idées nouvelles de la République française naissante.

*Déjà s'étaient enfuis bien des sombres hivers;
Les côteaux et les champs s'étaient souvent
couverts*

*De verdure, de fleurs ou d'éclatantes neiges
Depuis le jour fatal où des mains sacrilèges
allumèrent le feu qui consuma Grand-Pré,
Et firent un désert d'un domaine sacré;
Depuis que loin des bords de la belle Acadie,
Honte unique en l'histoire, unique perfidie!
Les vaisseaux d'Albion, sous un prétexte vil
Trainèrent pour jamais tout un peuple en exil.*

Évangéline
Henry Wadsworth Longfellow
Traduction de Pamphile Le May

À peu près deux siècles plus tôt, leurs ancêtres, vulnérables, furent les Îles Saint-Pierre et Miquelon pour s'établir aux Îles de la Madeleine, l'inconnue de la «Terreur» révolutionnaire en France, plus effrayante que celle qu'ils avaient connue sous le drapeau britannique.

Mais ce jour-là, durant l'été de 1984, marquant le 450^e anniversaire de la découverte de la Nouvelle-France, les paradoxes de l'histoire ne préoccupaient guère les lignages des deux

Le poète américain Henry Wadsworth Longfellow, (Portland 1807, Cambridge 1882), compose le célèbre poème national «Évangéline». Tout comme l'héroïne errante de la légende, l'Acadie demeure fidèle à ses racines. (Dictionnaire universel Larousse, 1923; huile de Thomas Fæd).



«camps». C'était jour de retrouvailles pour la progéniture de ceux qui s'étaient réfugiés aux Îles de la Madeleine et pour les descendants des Acadiens qui avaient accepté les «idées nouvelles» de la République naissante.

Paradoxe des paradoxes, les Madelinots venus jumeler leur archipel avec Miquelon comptaient parmi eux le consul général de France à titre de représentant au Québec de cette République rejetée par leurs ancêtres. Et, sur le quai de Miquelon, lorsque les cousins se sont quittés au petit matin, seules les larmes d'adieu rappelaient les larmes d'adieu qui les avaient séparés presque 200 ans plus tôt.

Évangéline et Gabriel, ces deux fiancés, immortalisés par Longfellow, et dont l'écho de la désespérance nous poursuit encore aujourd'hui, illustrent bien la longue et misérable errance inscrite dans la destinée de milliers d'Acadiens, après la déportation de Grand-Pré, en 1755. Victimes de leur naïveté envers la bonté divine et celle des Anglais, leurs déchirantes plaintes sont inscrites dans des milliers de côtes à travers l'Amérique qui virent leur désarroi.

Ces premiers «boat people» de l'histoire moderne, arrachés sauvagement à leur patrie, séparés de leurs familles, parqués dans des conditions insalubres et inhumaines sur des bateaux, furent transportés de port en port, à travers les États-Unis, de la Nouvelle-Angleterre jusqu'aux Carolines, sans oublier les prisons où plusieurs croupirent, en Angleterre ou ailleurs. Peu d'Anglais voulaient de ces cargaisons humaines,

considérées comme hostiles au roi de Grande-Bretagne et, de ce fait, indésirables.

Havre providentiel

Mais ces Acadiens avaient la «couenne» aussi dure que la tête et, après de longues pérégrinations, bon nombre d'entre eux revinrent faire souche aux abords de leur Acadie natale; d'autres vinrent s'échouer dans plusieurs régions du Québec, dont les Îles de la Madeleine. Plusieurs familles choisirent plutôt d'aller s'établir sur les Îles françaises de Saint-Pierre et Miquelon. En 1767, environ 850 de ces malheureux déportés étaient recensés sur les registres de cet archipel.

Dans L'Histoire des Acadiens Bona Arsenault soutient que: «Parmi ces Acadiens, il s'en trouvait qui avaient été retenus prisonniers, en Nouvelle-Écosse, au cours de la guerre de sept ans; d'autres qui, ayant été déportés au Massachusetts, en 1755, avaient été libérés à la suite du traité de Paris; d'autres enfin qui, déportés en Virginie, en 1755, transportés en captivité en Angleterre, dirigés vers la France après le traité de paix de 1763, étaient venus de France aux Îles Saint-Pierre et Miquelon». La signature du traité de Paris qui rendait à la France sa souveraineté sur l'archipel, marque le début de la véritable migration des Acadiens sur ces Îles.

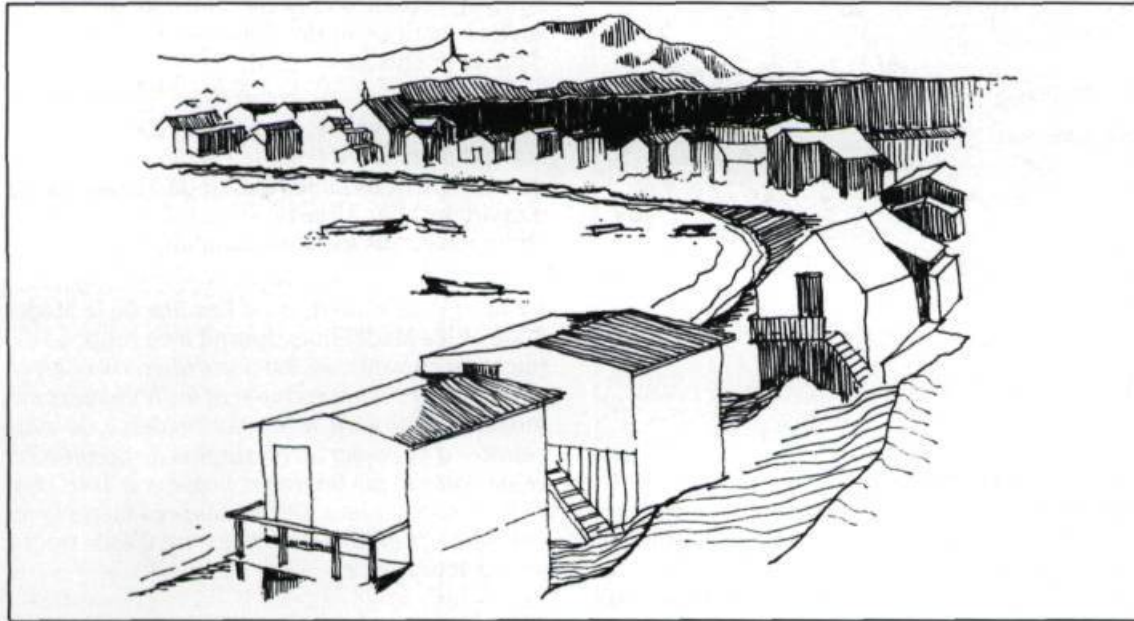
Ces hommes et ces femmes qui avaient toujours refusé de combattre leur mère patrie, tout en restant profondément attachés à la langue et à la culture françaises, encore sous le choc des trai-

tements infligés par les Anglais, voient Saint-Pierre et Miquelon comme le havre des racines françaises en Amérique, un foyer où ils pourront enfin s'épanouir.

Courageusement, ils se remettent à bâtir une réplique de leur Acadie, nommée d'après cette Arcadie de la Grèce ancienne dont les poètes antiques avaient chanté l'innocence et le bonheur, sur la terre douce et hospitalière de Miquelon. Avec l'autorisation du gouverneur Gabriel Langeac, ils s'y installent. Malgré les pénuries de vivres et de bois, il est possible d'imaginer le

livres, les exilés reprennent la mer et la route du retour. Sous la tente, ils commencent leur troisième installation, nourris, encore une fois, de privations et d'espoirs. Mais quand la Révolution éclate en France, on dénombre plusieurs Acadiens de Miquelon qui envisagent de laisser un héritage décent à leurs enfants.

Alors que la France est en plein combat révolutionnaire, il faut attendre jusqu'au 24 octobre 1790 pour constater que les «idées nouvelles» ont fait leur chemin jusqu'à Saint-Pierre et Miquelon. Un incident vint alors secouer l'appa-



Grave de Havre-Aubert aux Îles-de-la-Madeleine où accostèrent la majorité des Acadiens qui fuyaient la Révolution française en 1793.
(Le Paysage architectural traditionnel des Îles-de-la-Madeleine).

bonheur de ces exilés retrouvant enfin une terre où plonger leurs regards vers la mer après ces années de «Grand Dérangement».

Le sort s'acharne

En 1778, alors que la colonie recommence à s'ancrer et à prospérer, un nouveau coup du sort s'abat sur les Acadiens rendus à leur drapeau français. Les Anglais n'ont jamais digéré que cet archipel aux pêcheries prospères soit remis à la France.

La France ayant pris parti pour l'indépendance des États-Unis, la guerre avec l'Angleterre fut déclarée le 6 février 1778. Le 14 septembre de la même année, les troupes de l'amiral Montagu, gouverneur anglais de Terre-Neuve, s'emparent des Îles, pillent et brûlent à nouveau le patrimoine reconstitué. Les habitants sont embarqués et déportés en France, où ils végètent jusqu'en 1783, année de la signature du traité de Versailles, par lequel la France reprend ses droits sur l'archipel.

À cœur vaillant, rien ne résiste! Avec l'aide du gouvernement français qui y investit 700 000

livres, les exilés reprennent la mer et la route du retour. Sous la tente, ils commencent leur troisième installation, nourris, encore une fois, de privations et d'espoirs. Mais quand la Révolution éclate en France, on dénombre plusieurs Acadiens de Miquelon qui envisagent de laisser un héritage décent à leurs enfants.

La démocratie s'installe

Dans Les Acadiens aux îles Saint-Pierre et Miquelon, Michel Poirier reproduit le mot à mot de la plainte. «Revenant avec une chaloupe du chaffaud de M. Rodigue et allant vers le barchois...que, vue la force du vent madite chaloupe s'engagea avec celle de Sa Majesté et que malgré nos efforts pour empêcher toute avarie, nous avons cassé le pistolet d'armure du côté du tribord. Monsieur de Fabry, commandant, monta sur le pont de la dite corvette, non comme un officier de Sa Majesté mais comme un furieux dans la toilette la plus indécente. Bien que le Sieur Vigneau lui fit des excuses puis refit ses excuses à genoux et paya 12 livres pour la réparation le sieur Fabry me fit saisir et infliger 10 coups de cordes dignes d'un crime que je n'ai pas commis...»

Cet incident provoque une riposte générale. Plus de quatre cents personnes envahissent la maison du commandant Dumesnil-Albert et exigent justice et réparation. Paniqué, le commandant leur suggère d'élire, parmi eux, douze «députés» pour négocier au nom de la population. C'est ainsi que les habitants de Saint-Pierre prirent goût à l'exercice de la démocratie nouvelle. Un an plus tard, ils déclarent qu'ils veulent former une assemblée et, malgré l'opposition de Dumesnil-Albert, ils mettent leur projet à exécution.

uni, anti-révolutionnaire en raison de leur attachement à la religion et au clergé catholiques, ils refusent de prêter le serment constitutionnel. Dans la nuit du 12 avril 1793, réunis autour de leur curé, Jean-Baptiste Alain, ils se sauvent et font route vers les Îles de la Madeleine, reprenant encore une fois le chemin de l'exil.

Ces Miquelonais viennent rejoindre d'autres malheureux déportés acadiens qui s'étaient établis aux Îles, alléchés par les promesses d'un certain Richard Gridley. Ce colonel de l'armée britannique avait reçu ce territoire en concession et voulait s'enrichir dans la tuerie des vaches marines et des loups-marins ainsi que dans la pêche au homard.

Les nouveaux venus, au nombre d'environ 250, sont plus nombreux que la centaine d'habitants que comptent alors les Îles de la Madeleine, la plupart installés à Havre-Aubert. C'est là que les Miquelonais décident de s'établir.

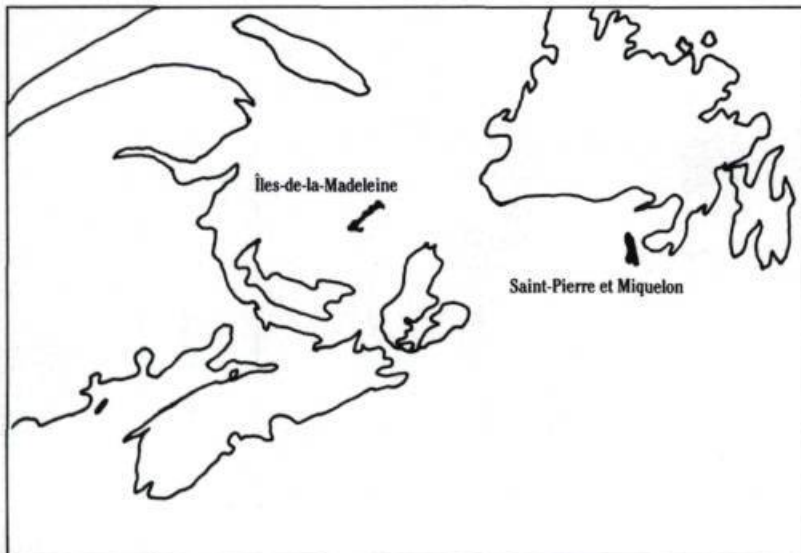
L'auteur Paul Hubert, dans *Les îles de la Madeleine et les Madelinots*, fournit à ce propos l'explication suivante: «C'est particulièrement en ce dernier endroit que campèrent les nouveaux immigrants, car il était le mieux organisé, le plus capable d'héberger un tel surplus de population et de fournir un bâtiment propice à une chapelle». Après quatre décennies, ces éternels fugitifs avaient enfin trouvé une terre d'asile pour y ancrer leur avenir.

De savants anthropologues découvriront peut-être un jour les motifs profonds des «conservateurs» qui se sont exilés volontairement aux Îles de la Madeleine et ceux des «révolutionnaires» qui accordèrent leur loyauté à la République en demeurant à Saint-Pierre et Miquelon.

Les Acadiens qui optèrent pour l'Union Jack du colonisateur britannique furent-ils effrayés par les événements de la Révolution au point d'abandonner le Tricolore du pays avec lequel ils partageaient langue et culture? Ou plutôt, furent-ils victimes, malgré eux, de la manipulation, hormis inconsciente, de ceux à qui ils avaient confié leur destin spirituel?

Chose certaine, l'observateur étranger trouverait difficile de justifier les étiquettes d'hier comme reflet de la réalité contemporaine. Bien que les liens de parenté des Vigneau, des Thériault, des Turbide, des Cyr, des LeBlanc des deux territoires soient évidents, c'est dans les Îles québécoises que le vent du changement semble souffler avec insistance. Les descendants de l'Évangéline anti-révolutionnaire semblent s'être résolument mis à l'heure de l'Amérique. ♦

*Écrivaine



Les Acadiens quittent Miquelon le 12 avril 1793 et entreprennent un périple de 425 kilomètres qui les conduit sur la Grave de Havre Aubert, aux Îles-de-la-Madeleine où ils s'établissent.

Forte de l'appui d'une bonne partie des habitants de Saint-Pierre, la nouvelle assemblée exige un certain nombre de changements dont le plus important se rapporte aux manques de vivres, dont la colonie souffrait régulièrement. La population de Saint-Pierre se divise alors entre les tenants des «idées nouvelles» et leur administration traditionnelle. La situation dégénère, une personne est tuée accidentellement et le gouvernement officiel expulse en France une dizaine d'individus reconnus comme auteurs de troubles. Mais ces bannis, encouragés par un accueil triomphal à Brest, se rendent à Paris plaider leur cause devant l'Assemblée nationale. Ils ont gain de cause et, cinq mois après leur départ, reviennent à Saint-Pierre aux frais de l'État. Le commandant perd alors le contrôle et l'Assemblée communale des Îles finit par mener les affaires publiques. Selon Michel Poirier, «le 6 avril 1793, on mentionne le calendrier républicain, les attributs de la royauté sont effacés et remplacés, notamment sur le pavillon, par ceux de la République française. Un arbre de la liberté est planté sur la cale du gouvernement».

Vers les Îles

Pendant ce temps, les Acadiens de Miquelon qui s'étaient volontairement tenus à l'écart de ces événements, s'inquiètent du succès des révolutionnaires. Formant un groupe homogène et très